



## ÉTABLISSEMENT

Ville de Bagnols sur Cèze (30)  
Place Auguste Mallet

30205 Bagnols sur Cèze

## AVIS DE MARCHÉ

SERVICES

DIRECTIVE 2014/24/UE

## Section I : Pouvoir adjudicateur

### I.1) NOM ET ADRESSES

Ville de Bagnols sur Cèze (30), Contact : Monsieur le Maire, BP 45160, 30205 Bagnols sur Cèze, FRANCE. Tél. : +33 466505050.  
Courriel : c.caruso@bagnolssurceze.fr. Code NUTS : FRJ12.

**Adresse(s) internet :**

Adresse principale : <http://www.bagnolssurceze.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

### I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

### I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://www.marches-securises.fr>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

Service commande publique BP45160 , Contact : la Responsable du service, 30205 Bagnols sur Cèze cedex, FRANCE. Tél. +33 466505050. Courriel : c.caruso@bagnolssurceze.fr. Code NUTS : FRJ12. Adresse internet : <http://www.bagnolssurceze.fr>.

**Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :**

Par voie électronique à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement disponibles et un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à cette adresse internet (URL) : <https://www.marches-securises.fr>

### I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

### I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

## Section II : Objet

### II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

**II.1.1) Intitulé :** Gestion, maintenance de l'éclairage public, illuminations festives, éclairage sportif, signalisation tricolore, rénovation et location des illuminations festives

**II.1.2) Code CPV principal**

50232000

**II.1.3) Type de marché**

Services

**II.1.4) Description succincte**

Gestion et maintenance de l'éclairage public, des illuminations festives, de l'éclairage sportif et de la signalisation tricolore, de rénovation des installations d'éclairage public et de signalisation tricolore et enfin de location des illuminations festives

**II.1.5) Valeur totale estimée**

Valeur estimée hors TVA : 2000000 euros.

**II.1.6) Informations sur les lots**

Division en lots : Non

### II.2) DESCRIPTION

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

50232000 , 45316100 , 45316200

**II.2.3) Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRJ12

Lieu principal d'exécution : 30200 Bagnols sur Cèze

**II.2.4) Description des prestations**

Accord-cadre mono-attributaire avec :  
-Montant minimum annuel de : 100 000 € HT  
-Montant maximum annuel de : 500 000 € HT

Assistance à la gestion pour l'éclairage public  
Maintenance des installations d'éclairage public  
Fourniture, mise en place et maintenance des illuminations festives  
Maintenance des installations d'éclairage sportif  
Maintenance des installations de signalisation tricolore  
Rénovation des installations d'éclairage public  
Rénovation des installations de signalisation tricolore.

#### II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 50%

##### Qualité

Valeur technique : 50%

#### II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 2000000 euros

#### II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 48

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

#### II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

#### II.2.10) Variantes

#### II.2.11) Informations sur les options

Options : Oui

##### Description de ces options :

Recours au marché complémentaire conformément à l'Article L2194-1 du CCP.  
Recours aux avenants.

#### II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

#### II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

#### II.2.14) Informations complémentaires

Le marché est conclu pour une période ferme de 2 ans renouvelable une fois deux ans, soit 4 ans maximum.

## **Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique**

### **III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION**

#### **III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

##### **Liste et description succincte des conditions :**

Les habilitations (au sens de la publication UTE C18-510) des collaborateurs dont le candidat disposera pour l'exécution.  
cf documents de la consultation

#### **III.1.2) Capacité économique et financière**

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

#### **III.1.3) Capacité technique et professionnelle**

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

#### **III.1.5) Informations sur les marchés réservés**

### **III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ**

#### **III.2.1) Informations relatives à la profession**

#### **III.2.2) Conditions particulières d'exécution**

#### **III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**

#### **III.2.4) Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

## **Section IV : Procédure**

## IV.1) DESCRIPTION

### IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

### IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

L'avis concerne l'établissement d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

### IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

### IV.1.5) Information sur la négociation

### IV.1.6) Enchère électronique

Une enchère électronique sera effectuée : Non

### IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

## IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

### IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

### IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

Vendredi 14 avril 2023 - 12:00

### IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

### IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

français.

### IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

### IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Date : vendredi 14 avril 2023 - 14:00

Lieu : commande publique.

## Section VI : Renseignements complémentaires

### VI.1) RENOUVELLEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable : Non

### VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

La facturation en ligne sera utilisée

### VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le marché est conclu pour une période ferme de 2 ans renouvelable une fois deux ans, soit 4 ans maximum.

Il est prévu les options suivantes au sens du droit communautaire :

Recours au marché complémentaire conformément à l'Article L2194-1 du CCP.

Recours aux avenants.

### VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

#### VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de Nîmes 16 avenue Feuchères CS 88010 , 30941 NÎMES cedex 09 FRANCE. Tél. +33 466273700. E-mail : greffe.ta-nîmes@juradm.fr. Fax +33 466362786. Adresse internet : <http://nîmes.tribunal-administratif.fr>.

#### VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

#### VI.4.3) Introduction des recours

Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes :

Référé précontractuel (article L.551-1 du Code de justice administrative) : la procédure de passation peut faire l'objet d'un référé précontractuel jusqu'à la signature du marché par le représentant du pouvoir adjudicateur.

Référé contractuel (articles L.551-13 à L.551-23 du Code de justice administrative) : après sa signature, le marché peut faire l'objet d'un référé contractuel, si le candidat a été empêché d'exercer d'un référé précontractuel selon les conditions déterminées par le code de justice administrative, dans un délai d'un mois à compter de la signature du marché si l'avis d'attribution est publié ou de six mois à compter de la signature en cas de défaut de publication de cet avis.

Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du Code de justice administrative, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du marché).

Recours de plein contentieux (ou de pleine juridiction): un recours en annulation contre le marché peut être formé dans un délai de deux

mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Ce recours peut être assorti, le cas échéant, d'une demande de référé-suspension (article L.521-1 du Code de justice administrative).

**VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours**

**VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

10 mars 2023